

CURE & SEAL 150 E-100 Fiche de données de sécurité

Industriel. Pour un usage professionnel uniquement.

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Chapitre 1. Identification de la substance/du mélange et de l'entreprise/de l'entreprise

1.1 Identifiant du produit

Utiliser

Forme du produit Mélange

Nom commercial CURE & SEAL 150 E-100

Code de produit CS150E100

1.2 Utilisations pertinentes identifiées de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

1. Aéroport2.2 Utilisations déconseillées

Aucune information supplémentaire disponible

1.3 Coordonnées du fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fabricant Fournisseur

NOX-CRETE, INC. 1444 20E RUE SUD **OMAHA, NE 68108** Tél.: 402-341-2080

Télécopieur: 402-341-9752

Courriel: corporate@nox-crete.com Site Web: www.nox-crete.com

1.4 Numéro de téléphone d'urgence

Numéro d'urgence Chemtrec (800) 424-9300

Chemtrec en dehors des États-Unis 703-527-3887

Chapitre 2. Identification des dangers

2.1 Classification de la substance ou du mélange

Réimpr. 2 N° H361

Texte intégral des phrases en H voir section 16 Effets nocifs sur la physiochimie, la santé humaine et l'environnement

Aucune information supplémentaire disponible

2.2 Éléments d'étiquette

Pictogrammes de danger



Mot d'avertissement

Avertissement

Mentions de danger H361 - Suspecté de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

Conseils de prudence P201- Obtenir des instructions spéciales avant utilisation

> P202- Ne pas manipuler avant d'avoir pris toutes les précautions de compris

sécurité et

EN (Anglais) Page 1 sur 7



chemical solutions to concrete problems CURE & SEAL 150 E-100 Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

lunettes de protection/du visage

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des protection

P308+P313 - En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir un avis ou des soins médicaux.

P405 - Magasin fermé à clé.

P501 - Éliminer le contenu ou le contenant conformément à la réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

2.3 Autres dangers

Aucun connu

Texte intégral des phrases H et P : voir section 16

Chapitre 3. Composition / informations sur les ingrédients

3.1 Substances

Sans objet

3.2 Mélange

Nom	Identificateur de produit	%
Tensioactif	Secret commercial	Secret commercial

Chapitre 4. Mesures de premiers secours

4.1 Description des mesures de premiers secours

Mesures de premiers secours généralités Obtenez des conseils ou des soins médicaux si vous ne vous sentez

pas bien. Ne donnez jamais rien en bouche à une personne

inconsciente.

Premiers secours après inhalation Si l'individu ressent des nausées, des étourdissements, des difficultés à

Respiration Consultez immédiatement un professionnel de la santé. En cas de doute, ou lorsque les symptômes persistent, consultez un médecin. Sortez à l'air frais et maintenez-le au repos dans une position confortable pour respirer. Appelez immédiatement un centre antipoison

ou un médecin.

Premiers secours après un contact avec la peau

Si l'irritation cutanée persiste, consultez un médecin. Retirer ou enlever immédiatement tous les vêtements contaminés. Rincez la peau à l'eau ou sous la douche. Lavez immédiatement avec du savon et beaucoup d'eau.

a eau.

Mesure de premiers secours après un contact visuel

Lorsque vous portez des lentilles de contact, retirez-les si possible. En cas de contact avec les yeux, rincer immédiatement et abondamment à

l'eau courante pendant 10 à 15 minutes en tenant les paupières

écartées. Obtenez immédiatement des soins médicaux.

Premiers secours après l'ingestion Rincer bouche. NE PAS faire vomir. Obtenez des soins médicaux si

des symptômes apparaissent.

4.2 Symptômes et effets les plus importants, aigus et retardés

EN (Anglais) Page 2 sur 7



CURE & SEAL 150 E-100 Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Symptômes/blessures après inhalation Peut provoquer une irritation des voies respiratoires. Une surexposition

aux vapeurs peut entraîner des maux de tête, des nausées, de la

somnolence ou des étourdissements.

Symptômes/blessures après contact avec la peau

Peut provoquer une irritation de la peau ou une sensation de brûlure

Symptômes/blessures après contact visuel Peut causer une irritation ou des blessures oculaires

Symptômes/blessures après l'ingestion Peut causer une irritation de la muqueuse de la bouche, de la gorge, de

l'œsophage et de l'estomac

4.3 Indication de toute attention médicale immédiate et d'un traitement spécial nécessaire

Aucune information supplémentaire disponible

Chapitre 5. Mesures de lutte contre l'incendie

5.1 Agents extincteurs

Agent extincteur approprié Utilisez un produit extincteur adapté aux matériaux environnants.

Produit chimique sec, mousse dioxyde de carbone

Agent extincteur inadapté N'utilisez pas de jet d'eau lourd

5.2 Dangers particuliers découlant de la matière ou du mélange

RéactivitéLes produits de décomposition thermique peuvent présenter un risque pour la

santé.

5.3 Conseils pour les pompiers

Instructions de lutte contre l'incendie Utilisez de l'eau pulvérisée ou du brouillard pour refroidir les récipients

exposés.

Équipement de protection pour les pompiers

Les pompiers doivent porter un appareil respiratoire autonome (APRA) et équipement de protection complet lors de la lutte contre tout incendie

equipement de protection complet lors de la lutte contre tout incendie

chimique.

Autres informations Lors du chauffage ou de la combustion, des gaz/vapeurs nocifs peuvent être

libérés.Ce produit peut rendre le sol glissant.

L'article 6. Mesures de rejet accidentel

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures générales Digue ou retenue de matériaux déversés. Prenez les précautions

appropriées pour vous assurer votre propre santé et votre sécurité avant

de tenter de contrôler les déversements ou de les nettoyer ;

6.11 Équipement de protection

Équipez l'équipe de nettoyage d'un équipement de protection approprié.

5.2 Précautions environnementales Empêcher l'entrée dans les égouts et les eaux publiques.

Informez les autorités si du liquide pénètre dans les égouts ou les eaux

publiques.

6.3 Méthodes et matériaux de confinement et de nettoyage

Méthodes de nettoyage Absorbez les déversements avec des solides inertes, tels que l'argile ou

la terre de diatomées.Recueillir dans des récipients étanches à la

vapeur et éliminer correctement.

L'article 7. Manutention et stockage

7.1 Précautions pour une manipulation en toute sécurité

Mesures de protection Lavez-vous les mains et les autres zones exposées avec de l'eau et du

savon avant de manger, de boire ou de fumer et en quittant le travail. Assurer une bonne ventilation dans les zones de travail pour éviter la

formation de vapeur. Lorsqu'ils ne sont pas utilisés, gardez les

EN (Anglais)

Page 3 sur 7



CURE & SEAL 150 E-100 Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

contenants bien fermés. Évitez de respirer de la vapeur ou du

brouillard.

Mesures d'hygiène Lavez les vêtements contaminés avant de les réutiliser.

7.2 Conditions de stockage en toute sécurité, y compris les éventuelles incompatibilités

Conditions de stockage Stocker conformément aux réglementations locales. Conserver dans le

récipient d'origine dans un endroit frais et bien ventilé. Gardez les récipients bien fermés jusqu'à ce qu'ils soient prêts à l'emploi.

Conserver du gel.

Matériaux incompatibles Aucun connu

Température de stockage Évitez l'exposition à des températures glaciales.

L'article 8. Contrôle de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition professionnelle

8.2 Commandes d'exposition

Mesures d'ingénierie appropriées Utiliser avec une ventilation adéquate pour maintenir les concentrations

de vapeur du produit

Protection de la peau

TLV inférieur à spécifié

Protection des yeux et du visage II est recommandé de porter des lunettes de protection et/ou des écrans

faciaux pour éviter tout contact avec les yeux, irritation ou blessure. Porter des gants résistants aux produits chimiques et des vêtements de

protection appropriés ; bottes au besoin pour éviter tout contact avec la peau. Laver la peau exposée souvent avec de l'eau et du savon. Les

vêtements souillés doivent être lavés avant la réutilisation.

Protection respiratoire La ventilation générale des pièces est normalement adéquate. Évitez de

respirer le brouillard ou vapeurs de produit. L'utilisation d'un respirateur approprié est recommandée chaque fois que les concentrations dans

l'air dépassent la TLV.

Chapitre 9. Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques de base

ApparenceÉmulsion blancheOdeurDouleur légère

Seuil d'odeurAucune donnée disponiblePHAucune donnée disponiblePoint de fusionAucune donnée disponible

Point de rusion

Point de congélation

32 F (0 °C)

Point d'ébullition

100 °C (212 °F)

Point d'éclair

>200 °F (93 °C)

Taux d'évaporation relatif (acétate de butyle = 1) Aucune donnée disponible

Inflammabilité (solide, gaz)
Limites supérieures/inférieures d'explosivité
Aucune donnée disponible
Aucune donnée disponible

Pression de vapeur

Densité de vapeur

Aucune donnée disponible

Aucune donnée disponible

Densité relative (densité spécifique) 1,004 kg par litre 8,4 lb par gallon

Solubilité Eau : Complète

Coefficient de partage n-octanol/eau Aucune donnée disponible

Température d'auto-inflammation Sans objet

EN (Anglais) Page 4 sur 7



CURE & SEAL 150 E-100 Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

Viscosité Aucune donnée disponible

Teneur en COV Moins de 100 g/l

L'article 10. Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité Aucune information supplémentaire disponible

10.2 Stabilité chimique Stable dans des conditions normales

10.3 Possibilité de réactions dangereuses Il n'y aura pas de polymérisation dangereuse.

10.4 Conditions à éviter Eviter le gel 10.5 Matériaux incompatibles Aucun connu

10.6 Produits de décomposition dangereux Monoxyde de carbone, dioxyde de carbone

L'article 11. Renseignements toxicologiques

11.1 Information sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë Aucun effet indésirable n'est prévu dans le cadre de l'utilisation prévue. Irritation/corrosion cutanée

Peut provoquer une irritation de la peau

Yeux Peut provoguer une irritation et des lésions oculaires.

Respiration ou sensibilisation cutanée Peut provoquer une irritation respiratoire Non classé

Mutagénicité sur les cellules germinales

Cancérogénicité

Aucun composant de ce produit présent à des concentrations

supérieures à 0,1 % n'est identifié comme cancérogène par le National Toxicology Program des États-Unis, le U.S. Occupational Safety and Health Act, ou l'Agence internationale Recherche sur le cancer (CIRC))

Toxicité pour la reproduction Suspicion d'atteinte à la fertilité ou à l'enfant à naître

Toxicité pour certains organes cibles

Exposition unique Non classé Exposition répétée Non classé Risque d'aspiration Non classé

Chapitre 12. Informations écologiques

12.1 Écotoxicité Non établi 12.2 Persistance et dégradabilité Non établi 12.3 Potentiel de bioaccumulation Non établi

12.4 Mobilité dans le sol Aucune information supplémentaire disponible

12.5 Autres effets indésirables Éviter les rejets dans l'environnement

ARTICLE 13. Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets L'utilisateur de ce matériel a la responsabilité d'éliminer les matériaux

non utilisés, les résidus et les récipients conformément à toutes les lois et réglementations locales, étatiques et fédérales concernant le

traitement,

l'entreposage et l'élimination des déchets dangereux et non dangereux.

ARTICLE 14. Informations sur le transport

Conformément à ADR / RID / ADNR / IMDG / OACI / IATA

14.1 Numéro ONU Pas de marchandises dangereuses au sens de la réglementation en

matière de transport.

14.2 Désignation officielle de transport ONU Composé de durcissement du béton

EN (Anglais) Page 5 sur 7



CURE & SEAL 150 E-100 Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

14.3 Classe(s) de danger pour le transportSans objet14.4 Groupe d'emballageSans objet

14.5 Dangers environnementaux Aucune information supplémentaire disponible

14.6 Précautions particulières pour l'utilisateur

14.7 Transport en vrac selon

Annexe II de la convention MARPOL 73/78 et recueil IBC Aucune information supplémentaire disponible

14.8 Transport en vrac selon

CFR 49 173.15 Sans objet

ARTICLE 15. Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législations en matière de sécurité, de santé et d'environnement spécifiques à la substance ou au mélange

15.1.2 Réglementation des États-Unis

L'article 313 Ne contient aucun ingrédient égal ou supérieur au niveau de déclaration

De Minimus

Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

La TSCA Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

PROPOSITION 65 AVERTISSEMENT:

Ce produit peut vous exposer à des produits chimiques, notamment L'oxyde de propylène, dont l'État de Californie sait qu'il est à l'origine de cancer. Pour plus d'informations, consultez le

sitewww.P65Warnings.ca.gov."

15.1.3 Réglementation du Canada

Cette FDS a été préparée conformément aux critères de danger de la Règlement sur les produits dangereux (Crédit : HPR) (SIMDUT 2015) et la FDS contient tous les les renseignements exigés par le RPD

DSL Tous les ingrédients sont répertoriés ou exemptés

15.2 Évaluation de l'innocuité des produits chimiques

Aucune évaluation de l'innocuité chimique n'a été réalisée.

L'article 16. Autres informations

Date de publication/révision 18/06/2024 Version du 1.0 Numéro 1038-F

Date de la dernière publication/révision

Préparateur Nox-Crete, Inc.

Documentation de référence

Les informations et les recommandations contenues dans le présent document sont, à la connaissance de Nox-Crete, Inc., exactes et fiables à la date de publication. Vous pouvez contacter Nox-Crete, Inc. pour vous assurer que ce document est le plus récent disponible auprès de Nox-Crete, Inc. Les informations et les recommandations sont proposées à l'acheteur/utilisateur pour examen et examen. Il est de la responsabilité de l'acheteur/utilisateur de s'assurer que le produit est adapté à l'usage prévu. Des avertissements appropriés et des procédures de manipulation sécuritaire doivent être fournis à tous les manipulateurs et utilisateurs. Étant donné que les conditions d'utilisation du produit ne sont pas sous le contrôle du fabricant, il est du devoir de l'acheteur/utilisateur de déterminer les conditions nécessaires à l'utilisation en toute sécurité de ce produit. Étant donné que les informations fournies dans le présent document peuvent avoir été obtenues en partie de laboratoires indépendants ou d'autres sources qui ne sont pas sous notre supervision directe, aucune déclaration n'est faite selon laquelle les informations sont exactes, fiables, complètes ou représentatives et l'acheteur/utilisateur ne peut s'y fier qu'à ses risques. Nous n'avons fait aucun effort pour censurer ou dissimuler les aspects délétères de ce produit. De plus, étant donné que nous ne pouvons pas prévoir ou contrôler les nombreuses

EN (Anglais) Page 6 sur 7



CURE & SEAL 150 E-100 Fiche de données de sécurité

Selon le règlement 29 CFR 1910.1200, le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP) (SGH), le règlement sur les produits dangereux (RPD) (SIMDUT 2015)

conditions différentes dans lesquelles ces informations ou nos produits peuvent être utilisés, nous ne garantissons pas que les précautions de santé et/ou de sécurité que nous avons suggérées seront adéquates pour toutes les personnes et/ou situations impliquant leur manipulation ou leur utilisation. De même, nous ne donnons aucune garantie d'aucune sorte que l'utilisation ou l'élimination de ce produit est conforme à toutes les lois fédérales, étatiques ou locales. Il est de l'obligation de chaque acheteur/utilisateur du produit mentionné dans le présent document de déterminer et de se conformer aux exigences de toutes les lois applicables. Si l'acheteur/l'utilisateur remballe ce produit, il est de la responsabilité de l'acheteur/de l'utilisateur de s'assurer que la santé, la sécurité et d'autres informations nécessaires sont incluses avec et/ou sur le contenant. Nox-Crete, Inc. exhorte chaque client ou destinataire de cette FDS à l'étudier attentivement et à consulter l'expertise appropriée, si nécessaire ou approprié, pour prendre connaissance et comprendre les données contenues dans cette FDS et tous les dangers associés à ce produit. La modification de ce document, en tout ou en partie, n'est pas autorisée.

Texte intégral des phrases H et P

Réimpr. 2

H361 - Suspecté de nuire à la fertilité ou à l'enfant à naître

P201- Obtenir des instructions spéciales avant utilisation

P202- Ne pas manipuler tant que toutes les précautions de sécurité n'ont pas été lues et comprises

P280 - Porter des gants de protection/des vêtements de protection/des lunettes de protection/une protection faciale

P308+P313 - En cas d'exposition ou d'inquiétude : Obtenir un avis ou une attention médicale.

P405 - Magasin fermé à clé.

P501 - Éliminer le contenu/le récipient conformément aux réglementations locales/régionales/nationales/internationales.

EN (Anglais) Page 7 sur 7